

← prison



Hier

M Manuel Marciano

Noémie tu te fous de moi, je t'avais prévenu : interdiction de venir chez maman, interdiction de prendre du cash à maman : on sait que c'est pour ta drogue. Maman t'a donné une dose pour ta drogue, tu utilises la faiblesse de maman qui est une personne particulièrement vulnérable sous sauvegarde de justice. Je ne te laisserai pas faire, je t'avais prévenu, tu es foutu je vais te mettre très facilement en **prison** et dès que j'aurai le temps je vais mettre en place une mesure d'éloignement car maman est sous sauvegarde de justice et toi tu as été condamnée sur 5 ans : tu ne peux faire aucune infraction surtout sur une personne particulièrement vulnérable. Je ne t'ai révélé qu'une petite partie des éléments qui te mettront en **prison**, tu as aucune idée de tout ce que j'ai sur toi

21:39



prison

| prisonnier

| prisons

a¹ z² e³ r⁴ t⁵ y⁶ u⁷ i⁸ o⁹ p⁰

q s d f g h j k l m



w

x

c

v

b

n

'



?123

,



.



← prison



chez eux, cf mon précédant message

13:57

You are a bully manuel 16:55 ✓✓

Tu es extrêmement néfaste pour moi 16:56 ✓✓

Personnellement je réponds à mes obligations et de toutes façon s ce que l'on dit ce que l'on me dit de te dire c'est que ça ne te regarde absolument pas 16:57 ✓✓

Tout le monde me dit mais de quoi se mêle t-il ? Il a en fait juste peur, comme il l'avait dit devant le juge des tutelles de Saint-Maur juge Gendre, que tu demandes de l'argent à ton père ou à ta mère 16:57 ✓✓

Le reste ne te regarde absolument pas en fait. 16:58 ✓✓

Si tu étais là pour me soutenir ce serait une chose mais tu es là pour me pourrir la vie et pour faire de la diffamation. Pour me diminuer et m'écraser. Pour me menacer.. ce que tu fais est grave manuel. C'est du harcèlement ni plus ni moins.. 16:58 ✓✓

Et je ne suis absolument pas un danger pour qui que ce soit, que cela soit bien clair. 16:59 ✓✓

Ce que tu avais raconté avec l'histoire de Patrick en août 2024, comme quoi il allait rentrer chez maman, est un pur mensonge.. je ne sais pas ce que tu as pu raconter aux voisins mais il n'y a jamais eu aucun dealer qui serait venu chez maman. C'est un mensonge gros comme une maison et j'ai une seule chose à te dire : c'est honte à toi. La fin de justifie pas tous les moyens



← prison

manuel. Tu es ~~manuel~~ tout cet échange je vais l'envoy 9 février 2026 au procureur.. je ne sais pas s il dira qu'il ne peut pas me croire parce que je suis une droguée et une folle, on verra bien. Tout ce que je sais c'est que par exemple sur un de mes dossiers sur un cloud très sécurisé Dropbox un dossier nommé injonction de soins il y a marqué ton nom et une adresse email à toi dont tu avais dit l'année dernière que tu ne la connaissais pas mais cette année que tu la connaissais et qu'elle était bien tienne, et tu te crois le statut d'administrateur et propriétaire de ce dossier. J'ai pas mal de preuves comme celles-là manuel.

17:06 ✓✓

Donc je suis une ex droguée.. Je n'ai jamais été folle en revanche excuse-moi, pour info en effet, toutes les lettres de mes médecins au fur et à mesure des années attestent de ma lucidité et de mes capacités mentales ainsi que demain relative stabilité émotionnelle. Ce dont il parlent aussi, pour info également, c'est d'une dynamique familiale très tendue. Vous êtes des harceleurs manuel.

Noémie, la folle droguée.

17:08 ✓✓

M Manuel Marciano

Vous

Et je ne suis absolument pas un danger pour qui que ce soit, que cela soit bien clair.

tu as la mémoire courte : en aout 2024 tu as mis en danger maman et mes enfants = 3 j de **prison** et condamnée le 19/11/25 à 3 mois de **prison** avec sursis sur 5 ans + papa est tombé sur ton dealer : très dangereux

Modifié 20:13

Vous

Me faire incarcérer pour quoi ? Pour que tu sois tranquille un moment en sachant que pendant un moment je ne pourrai pas demander d'argent à papa et maman ce que d'ailleurs je ne fais plus depuis très longtemps ? Pour m'amuser parce que j'en sais trop par rapport à ton piratage ?

17:03 ✓✓

Manuel j'ai des preuves tangibles qui ont été envoyées au procureur.. tu dis que je suis une droguée et une folle. Merci c'est très gentil de ta part ça me touche vraiment. Tu vois rien que ça c'est du harcèlement manuel. Tu es méchant.. tout cet échange je vais l'envoyer aujourd'hui au procureur.. je ne sais pas s'il dira qu'il ne peut pas me croire parce que je suis une droguée et une folle, on verra bien. Tout ce que je sais c'est que par exemple sur un de mes dossiers sur un cloud très sécurisé Dropbox un dossier nommé injonction de soins il y a marqué ton nom et une adresse email à toi dont tu avais dit l'année dernière que tu ne la connaissais pas mais cette année que tu la connaissais et qu'elle était bien tienne, et tu te crois le statut d'administrateur et propriétaire de ce dossier. J'ai pas mal de preuves comme celles-là manuel.

17:06 ✓✓

Donc je suis une ex droguée.. Je n'ai jamais été folle en revanche excuse-moi, pour info en effet, toutes les lettres de mes médecins au fur et à mesure des années attestent de ma lucidité et de mes capacités mentales ainsi que d'une relative stabilité émotionnelle. Ce dont il parlent aussi, pour info également, c'est d'une dynamique familiale très tendue. Vous êtes des harceleurs manuel.

Noémie, la folle droguée.

17:08 ✓✓

← prison

attention, moi je vous dis de faire attention. Il y a abus de faiblesse de vous sur moi. 07:44 ✓✓

Quant au loyer, merci d'essayer de me faire peur encore une fois mon « frère », c'est très prévenant de ta part et tu me protèges vraiment décidément, mais il est bloqué à 700 € pendant toute la durée du bail et tu le sais très bien donc pourquoi veux-tu me faire peur? pourquoi veux-tu à tout prix mon mal? Pourquoi me dis-tu que je vais me retrouver en foyer? Pourquoi essaies-tu de Me terroriser coûte que coûte? Pourquoi me parles-tu encore et encore de prison? Pourquoi essaies-tu bec et ongles de tenter la terreur sur moi? Tu as pu réussir à faire certaines choses mais là la loi est contre toi.

08:49 ✓✓

Vous préservez vraiment une malade. 08:49 ✓✓

Vous faites tout pour encourager et maintenir son rétablissement. 08:50 ✓✓

Un grand bravo à vous.. vous faites du bon travail de sabotage. 08:50 ✓✓

Ça va se retourner contre vous je crois que vous n'en avez pas conscience. 08:50 ✓✓

La police et la justice est mise au courant depuis quelques temps de tous tes messages Manuel. C'est toi qui va finir avec du sursis une grosse amende pour harcèlement aggravé sur personne vulnérable et pour menaces 08:51 ✓✓

J'envoie les captures par email à une OPJ que je connais et au procureur. Tu vas probablement être convoqué bientôt. Continue comme ça. Ce que tu fais c'est de l'abus
J'espère que tu vas être puni.



← prison



Et je ne suis absolument pas un danger pour qui que ce soit, que cela soit bien clair.

16:59 ✓✓

Ce que tu avais raconté avec l'histoire de Patrick en août 2024, comme quoi il allait rentrer chez maman, est un pur mensonge.. je ne sais pas ce que tu as pu raconter aux voisins mais il n'y a jamais eu aucun dealer qui serait venu chez maman. C'est un mensonge gros comme une maison et j'ai une seule chose à te dire : c'est honte à toi. La fin de justifie pas tous les moyens mais apparemment tu es prêt à tout pour arriver à ton but.. ou un de tes buts, me faire incarcérer. C'est vil. Et toi et papa voulez me mettre à la porte. Je me prends de flèches de toutes parts. Vous êtes nuisibles pour moi.

17:02 ✓✓

Me faire incarcérer pour quoi ? Pour que tu sois tranquille un moment en sachant que pendant un moment je ne pourrai pas demander d'argent à papa et maman ce que d'ailleurs je ne fais plus depuis très longtemps ? Pour m'amuser parce que j'en sais trop par rapport à ton piratage ?

17:03 ✓✓

Manuel j'ai des preuves tangibles qui ont été envoyées au procureur.. tu dis que je suis une droguée et une folle. Merci c'est très gentil de ta part ça me touche vraiment. Tu vois rien que ça c'est du harcèlement manuel. Tu es méchant.. tout cet échange je vais l'envoyer aujourd'hui au procureur.. je ne sais pas s'il dira qu'il ne peut pas me croire parce que je suis une droguée et une folle, on verra bien. Tout ce que je sais c'est que par exemple sur un de mes dossiers sur un cloud très sécurisé Dropbox un dossier



← prison

drogues = pris 8 février 2026
=> Envoi nous une photo de preuve
que tu as demandé au Dr David ou
au Dr Thomas de rentrer en cure de
désintoxication, sinon mon AR part au
Juge : j'écrirais que tu continues à prendre
de la drogue = 1 an de prison

Modifié 22:19

Manuel Marciano

Noémie c'est grave 3 fois les voisins se
plaignent pour trouble à l'ordre public. Il faut
que tu arrêtes de suite ou tu vas ta faire exp...

en plus les Docteurs de Mondor,
Chenevier etc. disent que maman
a une maladie des poumons : une
pneumopathie organisée : maman est
très sensible aux pneumonies : quand
elle sera chez elle il est interdit de voir
maman si on est malade : même un petit
Rhum : il faut quand on la voit, surtout
l'hiver, porter un masque. Comme me
l'ont dit les docteurs de maman et
comme écrit dans le compte rendu, sa
grippe et sa pneumonie ont presque
tuées maman cette fois ci, comme en
février 2025 => Donc impossible Noémie
de vivre chez maman car tu auras sûre
un rhum, ou tu auras une maladie sans
t'en rendre compte avec des microbes :
comme par exemple le covid qui peut
créer des pneumonies

Modifié 23:24

9 février 2026

J'envoie tes messages comme suite de ma
plainte pour harcèlement.

07:34

J'ai lu en diagonale car te lire me donne mal a

← prison



tenue écrit que maintenant la maladie de LATE = ce n'est pas Alzheimer mais c'est une forme d'Alzheimer et de démence =» D'où les très importants problèmes de mémoire de maman. Le gériatre et Maqueron disent aussi que de part la maladie de LATE maman peut prendre des décisions qui vont contre ses intérêts, est influencable, a des problèmes de jugement. Par conséquent si tu souhaites vivre chez maman je m'en servais pour Abus de faiblesse = 3 ans de prison et de **375 000** € d'amende. Plus tes 3 mois de prison avec sursis. Donc comme tu ne peux pas vivre chez maman, ni chez papa, tu iras en foyer. Donc comme je te l'ai conseillé plusieurs fois, demande TRES VITE à une assistante sociale de te trouver un logement à loyer modéré, que tu occuperais si possible avec une autre personne. Sinon ce sera 1 foyer. Sachant que papa ne pourra bientôt plus travailler, ton loyer passera alors à 1100€ : tu seras donc expulsée car impossible pour toi de payer cette somme

22:02

Manuel Marciano

Noémie c'est grave 3 fois les voisins se plaignent pour trouble à l'ordre public. Il faut que tu arrêtes de suite ou tu vas ta faire exp...

De plus cela fait un certain temps que je te laisse tranquille. Tu devais retourner à St Maurice : faux tu nous as mentie. On te crois pas que tu as demandé au Dr David de te trouver une cure : en 3 mois tu aurais eu une place sans problème : donc tu ne veux pas te soigner : c'est contraire à ton obligation de soins :



que de vivre chez papa et impossible à vivre du fait 8 février 2026 problèmes psychiatriques, tu vies la nuit : maman ne pourra pas se reposer : en résumé tu tuerais très vite maman comme elle l'a bien compris. Comme chez toi, les dealers vont envahir l'appartement de maman et l'attaquer pour récupérer l'argent que tu leurs dois, les voisins vont se plaindre à la Police et faire en sorte que maman soit expulsée pour faire fuire tes dealers, tu vois qu'à cause de tout cela tu représentes un trouble à l'ordre public = prison direct pour toi car il t'est interdit de faire une infraction. Le geriatre de maman dans son compte rendu écrit que maman a la maladie de LATE = ce n'est pas Alzheimer mais c'est une forme d'Alzheimer et de démence =» D'où les très importants problèmes de mémoire de maman. Le gériatre et Maqueron disent aussi que de part la maladie de LATE maman peut prendre des décisions qui vont contre ses intérêts, est influancable, a des problèmes de jugement. Par conséquent si tu souhaites vivre chez maman je m'en servirais pour Abus de faiblesse = 3 ans de prison et de **375 000** € d'amende. Plus tes 3 mois de prison avec surcis. Donc comme tu ne peux pas vivre chez maman, ni chez papa, tu iras en foyer. Donc comme je te l'ai conseillé plusieurs fois, demande TRES VITE à une assistante sociale de te trouver un logement à loyer modéré, que tu occuperais si possible avec une autre personne. Sinon ce sera 1 foyer. Sachant que papa ne pourra bientôt plus travailler, ton loyer passera alors

← prison



u aller en prison car c'est moins cher que de viv... **Voir plus**

22:02

Manuel Marciano

Noémie c'est grave 3 fois les voisins se plaignent pour trouble à l'ordre public. Il faut que tu arrêtes de suite ou tu vas ta faire exp...

De plus cela fait un certain temps que je te laisse tranquille. Tu devais retourner à St Maurice : faux tu nous as mentie. On te crois pas que tu as demandé au Dr David de te trouver une cure : en 3 mois tu aurais eu une place sans problème : donc tu ne veux pas te soigner : c'est contraire à ton obligation de soins : je ne vais pas tarder à envoyer mon AR au juge = **prison** + ton Conseiller d'insertion et de probation va bientôt te convoquer : il va voir dans tes analyses toxicologiques que tu prends de la drogues = **prison**.
=>> Envoi nous une photo de preuve que tu as demandé au Dr David ou au Dr Thomas de rentrer en cure de désintoxication, sinon mon AR part au Juge : j'écrirais que tu continus à prendre de la drogue = 1 an de **prison**

Modifié 22:19

Manuel Marciano

Noémie c'est grave 3 fois les voisins se plaignent pour trouble à l'ordre public. Il faut que tu arrêtes de suite ou tu vas ta faire exp...

en plus les Docteurs de Mondor, Chenevier etc. disent que maman a une maladie des poumons : une pneumopathie organisée : maman est très sensible aux pneumonies : quand elle sera chez elle il est interdit de voir maman si on est malade : même un petit



← prison

uegraquent la porte en écrivant "Paye les dettes" etc., tapping nocturne etc. 13:47

Manuel

De plus cela fait un certain temps que je te laisse tranquille. Tu devais retourner à St Maurice : faux tu nous as mentie....

C'est bizarre tu ne nous parles pas de te soigner en cure de désintoxication. Dans ton mail de 300 pages tu parles de beaucoup de choses mais rien sur te soigner : car tu ne veux pas te soigner = **prison** suite à mon AR au juge et quand tu verras bientôt ton conseiller de probation car il verra que tu prends de la drogue 13:54

Manuel Marciano

Noémie c'est grave 3 fois les voisins se plaignent pour trouble à l'ordre public. Il faut que tu arrêtes de suite ou tu vas ta faire exp...

Je t'aurais prévenu si tu ne montes pas 1 dossier pour un logement à loyer modéré tu finiras sûre en foyer : ne vient pas pleurer auprès de maman et papa même s'ils le veulent ils ne pourront pas t'aider : ils ne peuvent pas t'accueillir chez eux, cf mon précédant message 13:57

You are a bully manuel 16:55 ✓✓

Tu es extrêmement néfaste pour moi 16:56 ✓✓

Personnellement je réponds à mes obligations et de toutes façon s ce que l'on dit ce que l'on me dit de te dire c'est que ça ne te regarde absolument pas 16:57 ✓✓

Tout le monde me dit mais de quoi se mêle
il ? Il a en fait juste peur comme il l'avait dit

← prison



Je constate que dans 90 % de tes messages Manuel tu parles d'argent.

01:32 ✓✓

Mon loyer, on verra bien. Je travaillerai d'ici là et peut-être que docteur Si truc aura un cœur (pas comme toi qui me veut dans un foyer ou **prison** ou internee sous contrainte. Bec et ongles tu me veux à l'hôpital préférablement sous contrainte ou en **prison** et tu ne t'en caches pas. Quels sont tes motifs manuel alors que tu sais que, pour ne pas tourner autour du pot, les cures ne marchent pas pour le crack, moi c'est changer d'environnement un temps qui a marché, ensuite mon corps s'était deshabitué au fort manque de crack). De toutes les façons, tout ceci ne te regarde pas, tu **dois** arrêter d'être intrusif à ce point-là, c'est maladif, et ça fait du mal à tout le monde autour de toi.

En quoi m'aides tu? serait ma question ?

Modifié 01:36 ✓✓

Je suis sur liste d'attente pour HLM depuis 5 ans.

01:36 ✓✓

Le fait d'arriver en retard d'une permission n'est pas une raison qui correspondrait au fait que je dois attendre de voir le docteur David pour reprendre un emploi du temps avec le CMP ou l'UMAAC, réfléchis deux secondes. Et j'ai été au CMP plusieurs fois mais on va à chaque fois dit que je devais attendre de voir le docteur David parce que c'était lui qui sollicitait l'UMAAC. Tu ne peux pas t'empêcher décidément d'essayer de me lapider d'une manière ou d'une autre.

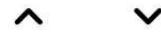
01:41 ✓✓

Tu as une rage contre moi qui est incroyabl~

01:41



← prison



ecrit ci-dessus que "ma consommation a beaucoup augmentée"

12:59

Vous

Je ne sais pas pourquoi je devrais partir en cure de désintoxication à présent puisque je suis abstinente. ...

Tu n'es pas absinente tu viens d'écrire le contraire. Tu écris que les cures de désintoxication ne marchent pas, ah bon depuis quand ? Tous les docteurs disent que la cure est le seul moyen de te sortir de la drogue. Je mentionnerais cela au Juge dans mon AR que tu ne veux pas te soigner + ton conseillé de probation va le savoir aussi = **prison**. Ton proprietaire n'est pas philanthrope il te demandera sûre 1100€ de loyée.

Tout d'un coup depuis 2 ans, tu sors de ton chapeau que tu es en liste d'attente pour 1 HML depuis 5 ans : si tu veux qu'on te croit envoi nous 1 photo

Modifié 13:20

Vous

Je ne sais pas pourquoi je devrais partir en cure de désintoxication à présent puisque je suis abstinente. ...

Faux relis ce que j'écris je ne parle pas à 90% d'argent

13:24

Manuel Marciano

Noémie tu t'es grillée toute seule : tu dis être abstinente depuis 9 semaines, et tu écrit ci-dessus que "ma consommation a beaucoup augmentée"

"(...) **pendant de longues periodes**". Sais tu lire?

13:57 ✓✓

Manuel Marciano

Tu n'es pas absinente tu viens d'écrire le contraire

← prison



Il y a également 98,8% de malveillance.

14:23 ✓✓

En tout cas d'hostilité mais parfois de réelle malveillance.

(" AR juge = prison"). Tu es quelqu'un de profondément méchant.

14:24 ✓✓

Bref. Je te veux donc hors de ma vie et te demande de respecter mon choix.

14:24 ✓✓

Sinon à la plainte je rajouterai une demande de mesure d'éloignement. Ce qui sera probablement prononcé de toute façon. Tu n'auras pas le droit de me contacter d'une quelconque manière.

14:25 ✓✓

Harcèlement, menaces, abus de faiblesse.pdf

7 pages • 179 ko • PDF

Ceci vient juste d'être envoyé à l'officier de police judiciaire avec laquelle je communique et au procureur entre autres

14:31 ✓✓

Harcèlement et menaces - suite.pdf

4 pages • 105 ko • PDF

14:53 ✓✓



Noémie Marciano 14:39

à CHOFFAT, Léa, TPR... ^



De Noémie Marciano • noemie.marciano78@gmail.com

À CHOFFAT Anne-Lise PP DSPAP DTSP94
CSP-SAINT MAUR • anne-lise.choffat@interieur.gouv.fr
Léa BOURDIN • l.bourdin@apcars.org
TPRX-CHARENTON-LE-PONT/
TUTELLES-MAJEURS • tutma.tprx-charenton-le



← prison



haim

17:01

M

Manuel Marciano**Vous**

Quant à ma santé Manuel, maman, je suis très triste parce que je n'arrive pas à avoir le docteur David encore moins à avoir un re...

Noémie Nuss est nocif, Dr Cantero nous l'a dit à tous, en plus Nuss ne veut plus s'occuper de toi vu qu'il a transféré ton dossier au Dr DAVID et Dr Cantero.

Je suis plus qu'étonné et d'ailleurs je ne crois pas que tu ne peux pas obtenir de rdv avec Dr David vu qu'il te cherchait une post cure pour après Maromottan : c'est le seul moyen pour prouver à ton conseiller d'insertion et de probation que tu veux te soigner, si tu ne le fais pas ils vont appliquer la peine de **prison**.

Sinon je suis très inquiet car papa n'a jamais été aussi sérieux sur le fait que tu peux être expulsée. Fait ce qu'il faut avec ta porte, car si tu es expulsée il n'y aura qu'un seul endroit pour toi : un foyer. As tu comme prévu reconstitué 1 dossier pour 1 HLM ?

19:34

13 mars 2026

**Mère De Noémie**

⇒ Transféré



← prison



???

18:37

M

Manuel Marciano**Manuel Marciano**

Tu nous as écrit que tu avais une place à Marmottan, pourquoi tu n'y est pas déjà ?

Noémie tu ne réponds pas c'est louche, en fait tu n'as pas voulu aller à Marmottan c'est grâce, tu ne veux pas te soigner, ton conseiller d'insertion et de probation va le savoir, ils vont appliquer ta peine de **prison**. Donc insiste dès demain auprès de Dr David, il veut que tu ailles à Marmottan

21:34

16 mars 2026

Docteur David doit me rappeler aujourd'hui ou alors c'est Épinay qui doit me rappeler l'un ou l'autre je ne sais plus ils ont de la place

01:02 ✓✓

Tu es parano et tu es méchant comme d'habitude

01:02 ✓✓

17 mars 2026

 Résumé problématique harcèlement par IA
9,2 ko • DOCX

00:18 ✓✓

Aide Noémie harcèlement organisé grave.pdf
76 pages • 18 Mo • PDF

00:19



← prison



haim marciano

22:36

26 mars 2026

M

Manuel Marciano**Manuel Marciano**

Noémie,

Où en es tu avec tes cures, Marmottan etc. ?

Tu ne réponds pas

Noémie,

Pourquoi tu ne réponds pas... ?

Où en es tu avec tes cures, Marmottan etc. ?

Si tu ne réponds pas c'est que tu as refusé la proposition de Dr David ou autre Docteur d'aller en cure.

Rappelle toi que tu vas bientôt être convoquée par ton conseiller d'insertion et de probation = **prison** s'il voit que tu prends de la drogue. On sait que tu en prends toujours

D'autre part papa n'a jamais été aussi sérieux, tu risques d'être expulsée donc va vite voir l'assistante sociale du CMP elle peut te trouver 1 HLM sympa : vu ton dossier adulte handicapé etc cela peut prendre 6 mois à 1 an.

Modifié 09:13

P

Papa

Noemie , A quoi tu Joues ? Dimanche tu CRISES un mal ETRE et tu appelles Au Secours à 4000 km Ninette et Aaron !!

!! tu Shouines et Pleure Comme d'hab dans leurs GIRONS !! .Comment veux tu que ils te viennent à L'aide, à 4000km

? ? des Soux ? euh...Ben...NON tu Réponds a Ninette.....



← prison



Donc arrête d'inverser les choses tu es culotée

13:29

Vous

Ensuite personne ne m'a répondu :
COMMENT AVEZ-VOUS SU QUE J'AVAIS
DONNÉ UN AUTRE RIB À MAMAN POUR QU...

Noémie comme tu l'écris tu demandes cela à maman pour échapper au contrôle de ta curatrice. Sauf que c'est le juge qui a décidé que tu aies une curatrice qui gère et contrôle tes comptes et ton argent. Donc ce que tu demandes à maman est hors la loi, toi aussi tu ne respectes pas la loi et tu fais porter un risque à maman qui pourrait être hors la loi ce qui est très grave. Rappelle toi que sur 5 ans tu ne peux faire aucune infraction donc tu risques la **prison** si tu continues comme cela avec la curatrice et avec maman : abus de faiblesse d'une personne particulièrement vulnérable. Donc demande à ta curatrice de débloquer le compte SG elle le fera. Sinon je dirais au Juge ce que tu fais

13:43

1 avril 2026

P

Papa

Vous

La personne a les clés bon sang bonsoir arrête de faire semblant de ne pas avoir compris et je te ferai remarquer qu'à Saint...

Noemie je suis triste de constater que ta mémoire te fais TOUJOURS DEFAULT
!! !!! Alors que tu dis avoir arrêté la
drogue **?**

La clés de C.Mouqu. certes je l'avais gardé Car le nombre de fois que



← prison



particulièrement vulnérable et tra...
plus

12:53

30 avril 2026

M

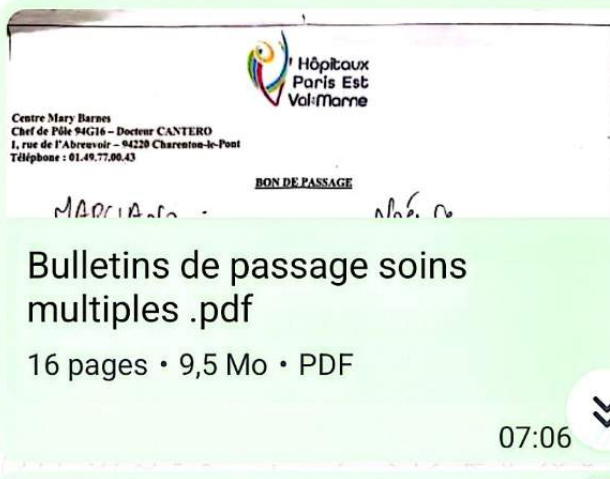
Manuel Marciano

Noémie,

Où en est-tu avec ta cure ? Veux tu avoir une vie de droguée jusqu'à la fin de tes jours ? Mourir ? J'ai l'impression que la seule chose qui te fera faire une cure est d'abord d'aller en **prison**, ce sera tellement dure qu'en sortant tu ne voudras surtout pas retourner en **prison** car c'est plus qu'horrible là bas. En discutant avec plusieurs personnes je peux t'assurer que tu vas bientôt finir en **prison** vu que tu ne respectes pas ton obligation de soins en addictologie et psychiatrie, et que tu consommes de la drogue = 1 an de **prison**. On sait tous que tu prends de la drogue : ton conseiller d'insertion et de probation lorsqu'il va bientôt te convoquer (selon mes infos tu devais le voir en avril) va te demander tes analyses toxicologiques et vera que tu ... **Voir plus**

20:53

1 mai 2026



← prison



📄 Bulletins de passage soins multiples .pdf
(16 pages)

Noémie c'est bien, continue. Le problème est que le conseiller de probation va voir que dans la plupart des bons de passage, qui ne sont que des bons de passage rien de plus, il y a que 2 noms de Docteurs : Dr Pinelli et Fernandes, la plupart des bons de passage il y a aucun nom de Docteur : et il n'y a pas écrit que c'est des séances en addictologie d'une part, et en psychiatrie d'autre part. Comme pour Nuss c'est certainement des séances pour qu'ils te fassent uniquement une ordonnance ou pour te donner des informations. Pour te sortir de la drogue on sait qu'il te faut 2 séances d'addictologies par mois en profondeur et 2 séances de psychiatrie par mois en profondeur. Le conseiller de probation te demandera surtout pourquoi tu n'as pas terminé une cure et poste cure comme le Dr David voulait que tu suives. De plus ton conseiller de probation va voir que du 19/01/26 au 30/03/26 tu n'as pas été au CMP pour être suivie par un Docteur en addictologie et en psychiatrie et Nuss ne fait que te donner tes médicaments : donc le conseiller de probation verra que tu n'as pas respecté tes obligations de soins en addictologie et en psychiatrie. Mais surtout il verra dans tes analyses toxicologiques que tu te drogues = 1 an de **prison**

Modifié 14:25

lundi

P

Papa

